

15.00 crédits

Q1 ou Q2



**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• LECRI1503 Introduction à la criminologie</li> <li>• LECRI1507 Séminaire de méthodologie du travail universitaire</li> </ul> <p><i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i></p>
Thèmes abordés	<p>Le mémoire présente les résultats d'un travail personnel. L'étudiant doit prouver sa capacité de faire le point sur une question, de rassembler des données, de les traiter et d'en faire la critique, de composer un texte de synthèse et de communiquer à autrui, dans une langue claire et rigoureuse, le fruit de ses investigations.</p> <p>Il ne s'agit pas nécessairement d'une recherche aboutissant à des nouvelles découvertes. L'étudiant doit néanmoins faire preuve d'une certaine originalité dans le traitement de son sujet. Chaque année, les professeurs et les membres du personnel scientifique communiquent les thèmes des mémoires qu'ils sont disposés à diriger.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>1 Le mémoire en criminologie est un travail personnel et approfondi de recherche et de réflexion qui atteste de la maîtrise par l'étudiant d'un sujet criminologique déterminé. Il poursuit comme objectif de mettre en évidence l'autonomie, le sens critique, les autres qualités personnelles et les compétences de l'étudiant.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	La note attribuée au mémoire reprend l'ensemble des prestations de l'étudiant : travail écrit et soutenance.
Contenu	<p>Le travail de mémoire comporte deux prestations, auxquelles tous les étudiants sont soumis, même lorsqu'ils bénéficient d'un séjour d'échange à l'étranger. Ces deux prestations distinctes font l'objet d'une évaluation globale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un travail écrit. En tant que dernier travail écrit réalisé au cours de ses études, le mémoire oblige l'étudiant à exprimer sa pensée dans une langue précise et maîtrisée, à l'aide d'une argumentation servie par une recherche répondant aux exigences méthodologiques de recherche en criminologie.</li> <li>- Une soutenance orale, sous forme d'un échange de questions-réponses avec le promoteur et le lecteur. S'il le souhaite, l'étudiant peut, avec l'accord de son promoteur, faire part d'informations recueillies après le dépôt du mémoire. La soutenance est publique et a lieu en présence du promoteur et d'un membre du personnel scientifique ou académique.</li> </ul>
Autres infos	Dépôt d'un exemplaire électronique avant le dépôt de deux exemplaires "papier". Les dates de dépôt sont communiquées en début d'année académique.
Faculté ou entité en charge:	ECRI

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	15	LECRI1503 ET LECRI1507	